PLEINE MER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

01. LE PROJET PÊCHE LOCALE 5

02. LE PROJET «MER DE LIENS» 9

1. Évolution du contexte 9
2. Analyse du public bénéficiaire de l'action 10
3. Relations avec les partenaires du projet 10
4. Communication 11
5. Modèle de gouvernance de la structure projetée 12
6. Travail de plaidoyer 12

03. 2023 : UNE CRISE DANS LE MONDE DE LA PÊCHE 15

04. VIE DE L'ASSOCIATION 18

1. La transition vers une pêche durable 18
2. Les questions de genre dans la pêche 18
3. Pêche et migrations 19
4. Pleine Mer à l'international 19
5. Soutien à un jeune pêcheur artisan 20
6. Pleine Mer dans les médias en 2023 21
7. Structuration de l'association 22
8. Les soutiens de l'association 23

CONCLUSION 24

LE MOT DU PRÉSIDENT



◆ Figure 1 : Charles Braine, président de Pleine Mer (crédits photo : France Inter)

2023 fut une année importante pour Pleine Mer, puisque nous avons doublé notre effectif salarié, qui était jusqu'alors uniquement constitué par le coordinateur de l'association. Avec le recrutement de Céline, tout a changé pour Pleine Mer puisque nous avons désormais une personne salariée à temps plein sur le projet « Pêche Locale. » C'est un moment marquant pour l'association, symboliquement bien sûr, mais aussi en matière de fonctionnement. Ce recrutement va permettre d'améliorer l'animation de notre réseau de pêcheurs, d'approfondir notre programme de sensibilisation du grand public, mais aussi de développer un programme d'interventions dans les établissements scolaires. Alors bienvenue à Céline et longue vie au projet « Pêche Locale » !

Du côté de « Mer de Liens » aussi l'année 2023 a été décisive. Benoît a continué à travailler sur l'étude préalable au projet, et nous avons approfondi nos liens avec la foncière « Terre de Liens » qui nous a inspiré pour monter notre projet. Le 22 novembre 2023, j'ai eu l'honneur de participer aux 20 ans de Terre de Liens. Au programme : dégustation d'huîtres et présentation de notre projet «Mer de Liens» qui s'inspire du travail mené par Terre de Liens. Je souhaite ici renouveler mes remerciements à l'équipe de Terre de Liens pour leur invitation et pour leur soutien : cet événement a permis à Pleine Mer de nouer de relations cruciales pour la suite du projet.

Et pour 2024 ? Du côté de « Pêche Locale », Céline va développer notre valise pédagogique et lancer les premières interventions dans les écoles. Et pour « Mer de Liens », nous souhaitons terminer l'étude préalable au projet, déposer les statuts de la structure, lever des fonds pour le montage du projet … et si possible recruter un-e chargé-é de projet « Mer de Liens ». Et bien sûr, nous continuerons notre action de terrain au côté des pêcheurs artisans, et nous nous battrons pour plus de justice sociale et environnementale dans le secteur de la pêche !

Charles Braine,
président et fondateur de l'association Pleine Mer



01.
Le projet Pêche Locale



01. LE PROJET «PÊCHE LOCALE»

Grâce au superbe travail de CoopCircuits, l'association s'est dotée d'un nouveau site internet en 2023. Mis en ligne au cours du mois de février 2023, ce site inclue désormais la carte de la pêche locale. L'association s'est aussi dotée d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique à cette occasion.

Autre événement important pour le projet « pêche locale » en 2023, l'association a recruté une chargée de projet, Céline Diais, qui travaille à temps plein sur le projet. Le renouvellement du soutien de la fondation Carasso nous a permis de franchir cette étape décisive qu'est le recrutement d'une deuxième salariée au sein d'une l'association.

2023, c'est aussi une année de transition pour le projet « pêche locale » avec le développement du sous-projet « pêche locale à l'école ». En effet, la carte de la vente directe fonctionne très bien, et permet à tous les consommateurs du littoral de trouver du poisson local en direct des pêcheurs artisans. Au-delà de l'outil, cette carte est avant tout un réseau de pêcheurs artisans unique en France. Nous souhaitons donc valoriser au maximum ce travail, et les pêcheurs artisans nous ont conseillé de mettre en place un travail de sensibilisation dans les établissements scolaires.



◆ Figure 2 : La soirée Terre et mer organisée par la Mairie de Ciboure et le groupement de producteurs Idoki (Crédits photo : Pleine Mer)

En Juillet 2023, nous avons participé à une « soirée Terre et Mer » organisée par la Mairie de Ciboure et le groupement de producteurs Idoki. Grâce au travail acharné d'Arnaud et de nombreux bénévoles, Pleine Mer a vendu plus de 400 plats à base de poisson local pêchés à la ligne et à la bolinche par les pêcheurs artisans du port de Saint-Jean-de-Luz.

En 2023, Pleine Mer a continué son travail de terrain en se rendant en Méditerranée, dans les Hauts-de-France, en Normandie, en Bretagne et en Pays basque. En effet, nous avons toujours souhaité que Pleine Mer reste une association de terrain, et nous nous rendons sur les quais le plus fréquemment possible, afin de rester en contact étroit avec les besoins des pêcheurs artisans.

Le coordinateur de l'association s'est aussi rendu en Catalogne, à l'invitation de la plateforme LIFE et de l'ONG Seas at Risk. Cet événement nous a permis d'échanger avec les pêcheurs espagnols qui sont confrontés aux mêmes problèmes que leurs homologues français. Afin de mieux valoriser leurs prises, les pêcheurs de l'Estartit ont monté Empescat, leur propre entreprise collective, qui leur permet de vendre leur poisson en direct des consommateurs. Ce partage d'expérience fut inspirant.



◆ Figure 3 : Rencontre des pêcheurs catalans au port de l'Estartit (Crédits photo : Pleine Mer)

En 2023, nous avons lancé la rubrique « en ligne », sur une idée de Céline, notre nouvelle chargée de projet « pêche locale ». Cette rubrique est constituée d'une courte interview d'un acteur de la transition vers une pêche durable : pêcheur, scientifique, poissonnier, etc.

La rubrique « Cuisiner la pêche locale » continue d'être nourrie, principalement par Hugo Vezirian, chef cuisinier bénévole au sein de Pleine Mer. Cette rubrique permet d'inspirer tous ceux qui achètent du poisson local en direct des pêcheurs artisans : il n'est pas toujours facile de cuisiner le poisson entier !!

Nous avons aussi lancé un processus de recrutement pour un stage de six mois à destination d'un ingénieur ou master 2 en sciences halieutiques. Ce stage aura lieu en 2024 et l'objectif sera de comprendre les interactions entre la vente directe et la durabilité des pratiques de pêche.



◆ Figure 4 : La rubrique «en ligne» : une courte interview d'un acteur de la transition vers une pêche durable (Crédits photo : Céline Diais)

Nous avons continué de sensibiliser les consommateurs à la consommation de poisson durable, en publiant un article de fond sur le saumon, produit de la mer le plus consommé en France. En effet, derrière ce produit que nous consommons presque au quotidien, se cache une industrie aberrante autant sur le plan écologique que social et le saumon serait le pire produit de la mer à consommer. Cet article sera décliné sous la forme d'un épisode de notre nouveau podcast « La vie de ma mer », à paraître en 2024 !

En 2023, nous avons été obligés de reposer la question du financement du projet « pêche locale ». En effet, c'est la cinquième année que le projet est financé par des subventions privées issues de fondation, une situation qui ne peut pas durer éternellement. Au-delà des questions de financement, nous avons aussi fait évoluer le fond du projet « pêche locale ». En effet, le projet « pêche locale » s'est d'abord matérialisé sous la forme d'une carte interactive de la pêche locale, qui permet à chacun de trouver des produits de la mer locaux en direct des pêcheurs artisans sur tout le littoral français. Cependant, au-delà de la carte, ce projet nous a permis de construire un véritable réseau de pêcheurs artisans, que nous souhaitons désormais animer et valoriser. Comme expliqué plus haut, nous avons décidé d'intervenir dans les écoles, collèges et lycées afin de sensibiliser à la pêche durable, en nous appuyant sur notre réseau de pêcheurs artisans. Cette évolution a donc permis de répondre aux deux questions posées précédemment :

- Pour ce qui est du financement, les interventions dans les écoles seront facturées, ce qui permettra de financer une partie du projet « pêche locale »

- Ce travail de sensibilisation permettra de diversifier les activités du projet « pêche locale » qui ne se résument pas seulement à une carte interactive

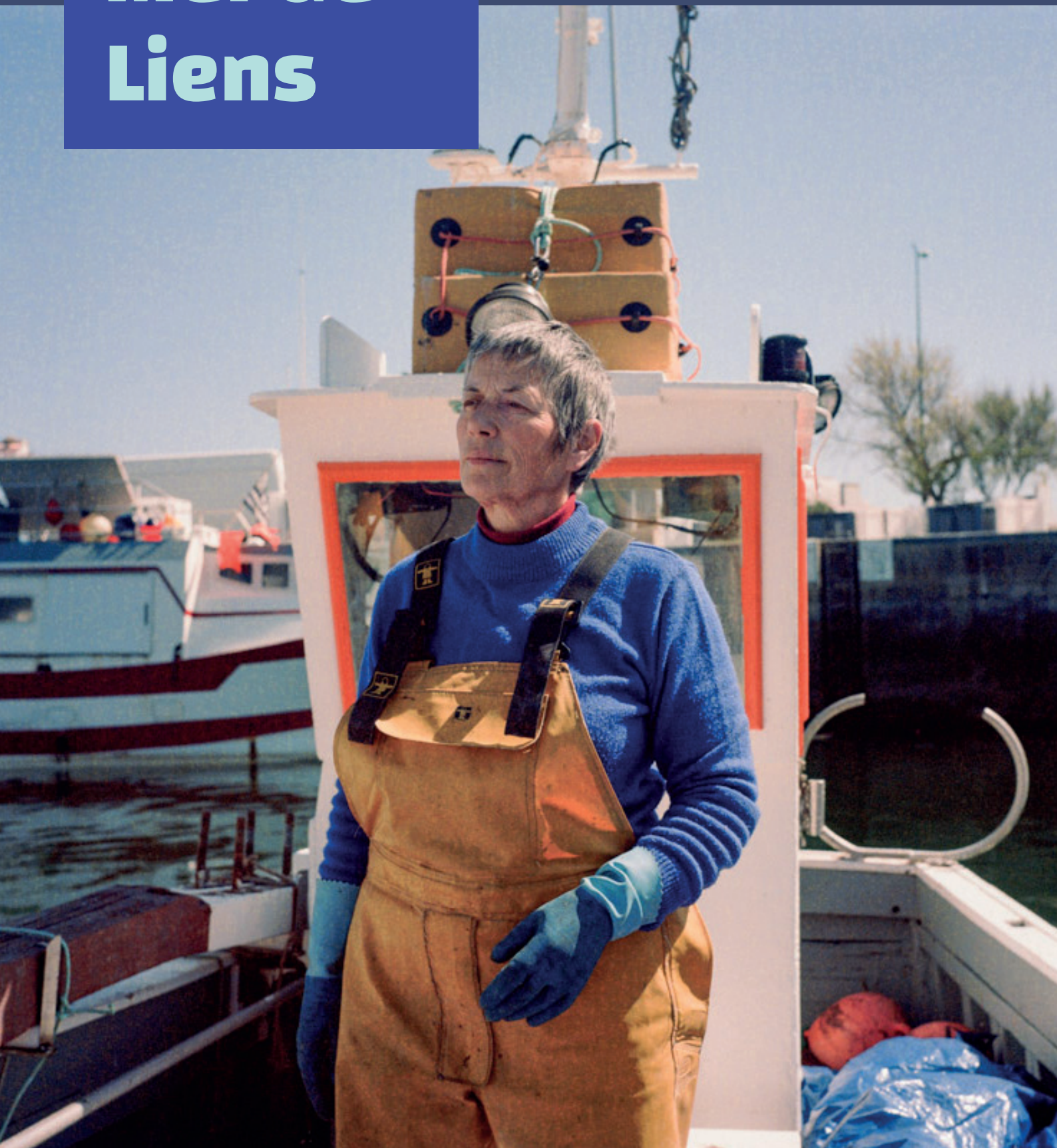
Comme chaque année, de nombreux journalistes et étudiants nous ont contacté pour réaliser des articles sur l'association, ou simplement pour obtenir des contacts de pêcheurs. D'une certaine manière, notre réseau de pêcheurs nous permet d'être une sorte d'agence de presse de la pêche artisanale, et de mettre en liens les journalistes avec de nombreux pêcheurs artisans. Une partie des articles réalisés est disponible dans notre revue de presse. Certains articles auxquels nous participons ne mentionnent malheureusement pas toujours l'association, mais sont un beau moyen de mettre en avant le travail des pêcheurs artisans.



◆ Figure 5 :Réalisation d'un Gyotaku (Crédits photo : Pleine Mer)

Enfin, l'arrivée de Céline dans l'association nous permet d'envisager la sensibilisation à la pêche durable via la création artistique. Nous comptons pour cela sur différents supports : la création d'une bande dessinée, des ateliers Gyotaku (empreinte de poisson à l'encre de seiche) ou encore des expositions photos sur la pêche artisanale.

02.
Le projet Mer de Liens



02. LE PROJET «MER DE LIENS»

2023 fut une année charnière pour le projet « Mer de Liens ». Le projet a permis de lancer deux études spécifiques au travers d'appels à candidatures :

- Une étude juridique et financière afin de travailler sur la structuration et la gouvernance du projet « Mer de Liens »,

- Une étude sur la procédure de sélection et le futur cahier des charges qui seront utilisés pour sélectionner les projets d'installation du projet « Mer de Liens »

1. Évolution du contexte

Le contexte général de la pêche s'est considérablement tendu en début d'année 2023 avec une hausse continue des coûts du carburant et produits dérivés (nylon, fournitures) mettant en difficulté nombre d'armements parmi les plus gros faiseurs. Une journée « filière morte » a ainsi été déclarée les jeudi 30 et vendredi 31 mars et l'essentiel des bateaux de pêche ne sont pas sortis en mer. Cet appel a donné lieu à des débordements à Rennes et Brest. Pleine Mer a produit deux articles pour analyser cette crise dans les détails, et proposer des solutions pour sortir de la crise en mettant en place la transition écologique du secteur de la pêche.



◆ Figure 6 : Odine, marin-pêcheur à Ouessant (Crédits photo : Céline Diais)

Dans ce climat houleux, la transition écologique de la pêche est autant nécessaire que compliqué dans une situation d'urgence qui voit les représentants professionnels monter au créneau pour réclamer – comme à chaque crise due à la montée des prix du carburant – une « aide à la pompe ». Néanmoins les représentants professionnels parlent cette fois à leur tour d'une transition nécessaire même si elle concerne plus les questions de motorisation économes ou alternatives que celles de techniques de pêche plus douces et moins impactantes, comme nous l'expliquons dans cet article.

Un certain retard a été pris dans la contractualisation des deux prestataires pour les études citées précédemment qui n'avaient pas rendu leurs rapports finaux au 31 décembre 2023. Dans ce contexte, une réunion des partenaires a été organisée le jeudi 19 octobre qui a permis de présenter les résultats préliminaires de l'étude juridique et d'évoquer la question de la sélection et des choix d'orientation stratégiques du projet.

Un rapprochement a été opéré avec l'association Terre de Liens qui s'est engagée à soutenir Pleine Mer dans son travail de levée de fonds. Par ailleurs, le président de Pleine Mer a participé à l'anniversaire des 20 ans de Terre de Liens le 22 novembre afin de présenter le projet Mer de Liens.

En résumé :

• Les résultats préliminaires de l'étude juridique confirment la pertinence du montage d'une Société en Commandite par Actions, et ont dégagé quelques pistes afin de permettre le maintien des droits de pêche au niveau de la structure et d'éviter la spéculation ;

• Les résultats préliminaires de l'étude technique montrent l'intérêt d'une approche suivant les principes des Systèmes Participatifs de Garantie au travers desquels des pêcheurs associés au projet participent à la sélection des projets d'investissement ;

• Les échanges avec Terre de Liens et le besoin d'accompagnement et de visibilité du projet ont décidé le conseil d'administration de Pleine Mer à travailler en étroite collaboration avec Terre de Liens sur les questions de levée de fonds et de communication.

2. Analyse du public bénéficiaire de l'action

Le public bénéficiaire est toujours le même : les pêcheurs en projet d'installation. Il peut s'adresser à des marins-pêcheurs actifs et employés sur des bateaux de pêche ou d'autres personnes, issues d'autres parcours, portant un projet d'installation à la pêche.

La question de se limiter au segment de la petite pêche côtière s'est à nouveau posée au sein du comité des partenaires. Certains voient l'intérêt d'intégrer aussi de plus grandes unités qui pourraient accéder à des zones de pêche plus éloignées de la côte. Il n'y aura donc pas d'exclusive dans la sélection des projets d'installation potentiels. Néanmoins la capacité de la structure à lever des fonds conditionnera les possibilités réelles d'installation. De ce point de vue, et afin de démontrer la capacité de la structure à gérer des projets d'installation et des financements il pourrait être plus pertinent d'accompagner des petites unités de pêche dans un premier temps.

Nous souhaitons aussi que l'ensemble des pêcheurs artisans bénéficient de ce projet, d'où une grande importance donnée au plaidoyer. Ce travail s'est traduit en 2023 par la production de deux articles de fonds, mais aussi un travail collectif avec d'autres associations qui a abouti à un recours en justice pour demander à l'Etat français d'appliquer l'article 17 de la PCP dans la répartition des quotas de pêche.

3. Relations avec les partenaires du projet

Afin de développer le projet « Mer de Liens » collectivement avec les acteurs de la pêche et de la finance solidaire, Pleine Mer réunit régulièrement un conseil des partenaires qui se compose comme suit :

• Olivier Guyader, économiste (IFREMER) ;

• Arne Kinds, économiste (Universidad La Coruña);

• Didier Gascuel, biologiste (Agrocampus-Rennes) ;

• François Chartier, militant (Greenpeace) ;

• Vincent Kraus, gérant (FEVE),

• Vincent Jannot, directeur des partenariats (Terre de Liens),

• Augustin Malliart, marin-pêcheur (Poiscaille) ;

• Gwen Pennarun, patron-pêcheur, (association des ligneurs de la Pointe de Bretagne),

- Charles Guirriec, fondateur (Poiscaille)
- Tangi Le Bot (Skravik),
- Charlène Jouanneau (Pleine Mer) ;
- Charles Braine (Pleine Mer) ;
- Thibault Josse (Pleine Mer) ;
- Benoît Guerin (consultant indépendant)

Une deuxième réunion des partenaires a été organisée le jeudi 19 octobre et a permis de faire le point sur les résultats préliminaires des deux études lancées. La question du schéma juridique a été débattue, les partenaires insistant sur le mécanisme juridique identifié (pacte d'associés) permettant de conserver les droits de pêche acquis au sein de la structure Mer de Liens. Le point particulier de l'obtention de l'accord de l'autorité des marchés financiers pour l'émission de d'offres au public de titres financiers (titres financiers pour l'investissement dans les futurs bateaux rachetés par Mer de Liens) a été discuté et une réunion sera organisée en 2024 avec le co-fondateur de la plateforme LITA.com, spécialiste de l'investissement durable.

Les échanges se sont poursuivis d'autre part avec la foncière Terre de Liens qui devrait soutenir Mer de Liens en 2024 dans une opération de levée de fonds : et pour finir le montage de la future structure (rédaction de statuts juridiques, création des structures), et pour collecter de l'épargne citoyenne en vue des premiers projets.

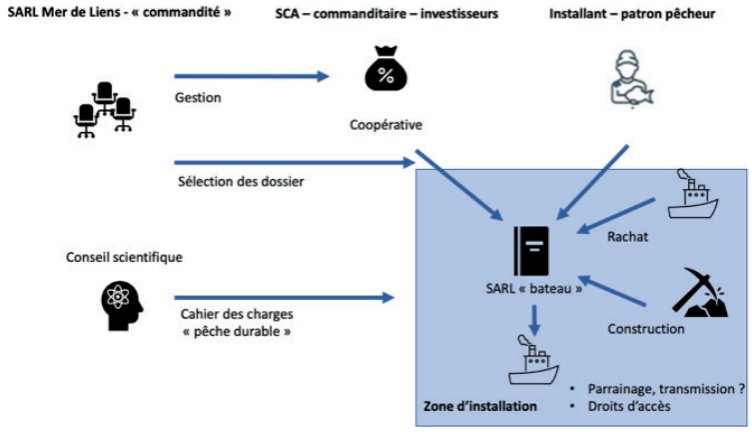


◆ Figure 7 : Pleine Mer réunit régulièrement un conseil des partenaires (Crédits photo : Pleine Mer)

4. Communication

Nous avons publié un premier article sur le projet en février 2023, un deuxième en décembre 2023. Un article a été publié dans la presse spécialisée. Divers posts ont été réalisés sur les réseaux sociaux et dans la newsletter de Pleine Mer. Par ailleurs, le président de Pleine Mer a participé à l'anniversaire des 20 ans de Terre de Liens le 22 novembre afin de présenter le projet Mer de Liens.

5. Modèle et gouvernance de la strucure projetée



Les investissements seraient placés dans une SCA (commanditaire) gérée par une SARL « Mer de Liens » (commandité). Un conseil scientifique, indépendant de la SARL, définira les éléments d'un cahier des charges établissant les critères de pratique d'une pêche durable. La SARL « Mer de Liens » aura par ailleurs pour responsabilité la sélection des dossiers en fonction de critères d'installation (zones de travail, métiers pratiqués, disponibilités en termes de ressources, profil du patron porteur du projet d'installation…). Elle conditionnera le projet d'installation au respect du cahier des charges « pêche durable » (développé dans le projet). Une SARL « bateau » sera ensuite créée qui détiendra le bateau de pêche issu d'un rachat ou d'une nouvelle construction.

6. Travail de plaidoyer

Dans un secteur de la pêche en bonne santé, une association comme Pleine Mer ne devrait pas avoir besoin de monter un projet « Mer de Liens » pour soutenir l'installation de jeunes pêcheurs artisans. En effet, le principal problème qui empêche les pêcheurs de s'installer est la répartition injuste des quotas de pêche. Cette répartition est basée sur le principe suivant : les antériorités de capture.

Dans ce système, un pêcheur qui a bien pêché pendant certaines années de référence se verra attribuer plus de quotas que son collègue ayant moins péché. Ce mode de répartition encourage la surpêche, la spéculation sur les droits de pêche et favorise grandement les lobbies de la pêche industrielle.

Le projet Mer de Liens doit donc s'accompagner d'un important travail de plaidoyer afin de remettre en cause l'injuste répartition des quotas de pêche. En effet le droit européen stipule dans l'article 17 de la politique commune des pêches que les quotas de pêche doivent être répartis par les États membres en respectant des critères sociaux, écologiques et économiques. Le système français est donc hors-la-loi au regard du droit européen.

Un collectif de pêcheurs artisans a déjà réussi à faire condamner l'état pour son injuste répartition des quotas de pêche et ce travail légal doit être poursuivi afin de remettre en cause l'actuel répartition des quotas de pêche.



◆ Figure 8 : Le principal problème qui empêche les pêcheurs de s'installer et la répartition injuste des quotas de pêche (Crédits photo : Céline Diais)

Pour cela nous sommes actuellement engagés dans un recours en justice aux côtés de diverses associations.

Ce recours a d'abord été formulé de manière gracieuse en mai 2023. N'ayant obtenu aucune réponse nous avons décidé de poursuivre l'état devant le tribunal. Cette procédure est en cours et nous espérons qu'elle participera à remettre en cause l'injuste répartition des quotas de pêche en France. Le projet doit donc s'accompagner de telles procédures administratives et légales pour soutenir les pêcheurs artisans sur 2 fronts : leur permettre de s'installer dans le système actuel, remettre en cause le système de répartition des quotas pour que les pêcheurs puissent s'installer sans avoir besoin de projets associatifs à l'avenir.

03.
2023 : une crise majeure dans le monde de la pêche



03. 2023 : UNE CRISE MAJEURE DANS LE MONDE DE LA PÊCHE

Le mercredi 22 mars 2023, des centaines de pêcheurs français ont manifesté à Rennes pour marquer leur mécontentement. Ce mouvement historique des pêcheurs a fait émerger diverses revendications qui illustrent la crise multifactorielle à laquelle est confrontée le secteur de la pêche français. Selon Pleine Mer, cette crise n'est peut-être qu'un début. Face à cette situation, nous avons décidé de consulter nos membres et sympathisants, qu'ils soient pêcheurs, militants, scientifiques, ou simples consommateurs de poisson. Ces échanges ont duré plusieurs semaines et ont abouti à la rédaction d'un article long format qui a été extrêmement bien reçu par les pêcheurs artisans, par les ONGs environnementales, et par la presse.



◆ Figure 9 : Crise de la pêche (Crédits photo : Pleine Mer)

En effet, malgré le ton rassurant de la classe politique et des institutions représentatives de la pêche ; les problèmes sont nombreux et risquent de durer. À Pleine Mer, il nous semble que ces problèmes ont tous un point commun : comment réaliser la transition vers une pêche durable en préservant les équilibres socio-économiques ? Il nous semble aussi que ces nombreux problèmes ont malgré tout des solutions qui peuvent être considérées comme des opportunités pour la filière pêche. Tout dépendra de la façon dont chaque problématique sera traitée politiquement. Malheureusement, l'expérience du Brexit laisse présager le pire : la classe politique et les instances représentatives de la pêche ont préféré repousser les problèmes pendant les longues années de négociations, ce qui a amené à la crise actuelle : un plan de casse qui a fait disparaître 90 bateaux, dont 4% de la flotte de pêche bretonne.

Ainsi, il ne sera pas aisé de « transformer les problèmes en opportunités » : le secteur de la pêche artisanale française fait face à une classe politique totalement déconnecté des réalités des pêcheurs et à des institutions « représentatives » toujours plus gangrenés par les lobbys de la pêche industrielle. Les pêcheurs l'ont bien compris puisqu'ils demandent la dissolution du Comité National des Pêches et des Organisations de Producteurs parmi les revendications du mouvement organisé à Rennes le 22 mars 2023. Cet article a pour objectif d'expliquer la crise profonde que traverse le secteur de la pêche et d'imaginer collectivement des solutions à cette crise, en analysant les points suivants :

:

1. Le Brexit et la perte des licences de pêche dans les eaux anglaises, un exemple à ne pas reproduire !
2. L'interdiction des arts trainants dans les AMP en 2030 : attention aux équilibres socio-économiques !
3. Le changement climatique, le prix du gasoil et la décarbonation des pêches
4. Les fermetures spatio-temporelles dues à la pêche accessoire de cétacés
5. Le manque de marins et de primo-installants : quelle transmission du métier de marin-pêcheur ?
6. La surpêche et la compétition avec la pêche industrielle

A partir de septembre 2023, c'est le sujet du gasoil qui a fait beaucoup de bruit. Pourquoi la filière pêche française est-elle aussi dépendante aux subventions énergétiques ? Comment changer de paradigme et proposer un modèle plus résilient ? Pleine Mer a publié un second article long format, spécifiquement dédié à la question énergétique. La première partie de cet article propose quelques éclairages sur la crise du gasoil, et la deuxième partie propose cinq grandes orientations pour sortir de la crise.



◆ Figure 10 : Marin-pêcheurs, île de Groix (Crédits photo : Céline Diais)

04.
Vie de l'association



1. La transition vers une pêche durable

Statutairement, Pleine Mer a pour objet la transition vers une pêche durable. Si les projets « Pêche Locale » et « Mer de Liens » vont tous les deux dans cette direction, nous menons aussi d'autres actions en ce sens, en dehors des projets financés, ce qui repose bien souvent sur du travail bénévole des membres de l'association.

01. Pêchécologie : projet étudiant

Entre avril et juin 2023, les élèves ingénieurs du Master « sciences halieutiques et aquacoles » de l'institut Agro Rennes Angers ont réalisé un projet sur le thème de la Pêchécologie. Ce travail a été réalisé en collaboration avec Pleine Mer, et les étudiants se sont rendus sur les quais pour rencontrer une vingtaine de professionnels du réseau de l'association. Ce travail a abouti à une présentation orale et à la rédaction d'un rapport que vous pouvez télécharger en cliquant ici.

02. Lutte contre la pêche industrielle

En 2023, Pleine Mer a participé à la communication autour d'un livre pour enfant sur le thème de la surpêche et de la préservation des ressources naturelles marines. Nous avons convenu d'un partenariat afin de faire connaître le livre mais également de communiquer sur ce sujet si important que sont les ravages des bateaux usines. Ce roman d'aventure met en scène trois adolescents qui sont bien décidés à déjouer les plans machiavéliques d'un industriel. L'auteur Guy Massolette vit près de la Manche et c'est un amoureux de la nature, il explique de façon très claire les conséquences de la surpêche en mêlant action et pédagogie pour ne pas s'ennuyer !

Nous avons aussi continué notre travail de recherche et d'investigation en nous rendant plusieurs fois aux Pays-Bas, où nous travaillons étroitement avec des journalistes d'investigation, afin de mieux comprendre l'emprise des multinationales néerlandaises sur la politique des pêches en Europe. Nous continuons aussi notre travail de veille aux côtés d'autres associations pour mettre en lumière les scandales liés à la pêche industrielle … et on peut d'ores et déjà vous dire qu'il y aura du mouvement début 2024 : les lobbys de la pêche industrielle vont trembler !

Pour rappel, Pleine Mer était à l'initiative d'une manifestation lors du baptême du chalutier géant SCOMBRUS en septembre 2020, comme le raconte notre président dans cette vidéo tournée lors d'un événement sur la transition écologique organisé à Sète en 2023.

2. Les questions de genre dans la pêche

La question du genre dans la pêche reste un sujet phare de Pleine Mer, bien que l'année 2023 ait été moins propice que la précédente en matière d'opportunités de traiter les questions de genre.

Vous retrouverez ici notre traditionnel communiqué de presse publié le 8 mars 2023 à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

En 2023, nous avons eu la chance de collaborer avec une élève du lycée maritime de Sète, qui a réalisé un projet étudiant sur la pêche. L'objectif de ce projet était d'établir un diagnostic des problèmes rencontrés spécifiquement par les femmes sur les bateaux de pêche, et d'envisager des solutions à ces problèmes. Afin de réaliser ce travail, nous avons fourni à Julie un échantillon de pêcheuses du

réseau de l'association, qu'elle a pu interviewer. Ce projet nous a permis de mieux comprendre la façon dont s'articulent les questions de genre dans la pêche, en interrogeant directement les personnes concernées, afin d'envisager des mesures qui permettraient d'améliorer le quotidien des femmes travaillant dans la filière pêche.

3. Pêche et migrations

Les interactions entre les pêcheurs et les personnes migrantes intéressent énormément les membres de notre association, puisque le sujet des migrations est un sujet d'avenir, dans un contexte d'instabilité globale et de changement climatique.

En septembre 2023, des milliers de personnes sont arrivées en bateau à Lampedusa, île sicilienne située au milieu de la méditerranée. Nous avons alors publié un article afin d'analyser la situation et de proposer des pistes de mobilisation pour les personnes souhaitant participer à un accueil digne des personnes migrantes sur le territoire français.

4. Pleine Mer à l'international

01. Les pêcheurs sud-africains et TOTAL



◆ Figure 11 : Pêcheurs sud-africains (Crédits photo : Pleine Mer)

Pleine Mer réalise une veille permanente sur les sujets relatifs à la croissance bleue et les interactions du capitalisme maritime avec les communautés de pêcheurs. En 2023, nous avons été contactés par les pêcheurs artisans sud-africains via l'association Masifundise et le réseau Coastal Links. En effet, l'entreprise française TOTAL menace les pêcheurs artisans sud-africains en développant des infrastructures pétrolières le long du littoral sud-africain. Une réunion avec les pêcheurs locaux et des organisations françaises a permis d'envisager une stratégie commune pour soutenir les pêcheurs artisans sud-africains.

02. Les pêcheurs catalans et la vente directe

Le 22 novembre 2023 A l'occasion d'une réunion avec les membres de LIFE (association européenne de la petite pêche artisanale), et de Seas at Risk, le coordinateur de Pleine Mer a rencontré quelques pêcheurs Catalans du port de l'Estartit. Les problématiques des pêcheurs sont similaires à celles de leurs collègues français, auxquelles s'ajoutent certaines particularités.

Sur tout le littoral espagnol, la vente directe est totalement interdite aux pêcheurs qui ne peuvent pas vendre le produit de leur pêche directement au consommateur final, et sont donc obligés de passer par la criée (Lonja) pour vendre leur pêche à des prix parfois dérisoires. Les pêcheurs de l'Estartit dont donc établi leur propre structure, Empescat, une sorte de petite poissonnerie collective, pour racheter leur propre poisson, afin de le vendre aux consommateurs locaux, et de mieux gagner leur vie.



◆ Figure 12 : Pêcheur catalan (Crédits photo : Pleine Mer)

Il est indispensable que ce type d'initiative s'étende dans toute l'Espagne, et ce processus doit s'accompagner d'un important travail de plaidoyer pour rendre la vente directe légale pour les pêcheurs artisans. Les échanges avec LIFE et Seas at Risk ont d'ailleurs permis d'initier un travail commun de plaidoyer au niveau européen, pour plus de justice sociale et environnementale dans le secteur de la pêche.

5. Soutien à un jeune pêcheur artisan

En 2023, Augustin Malliart, membre de Pleine Mer, a décidé de s'installer à la pêche ! Après avoir embarqué à la ligne en tant que matelot avec Breandan O'Geallabhain, Augustin est désormais inscrit au Capitaine 200, et il achète son propre bateau. Nous avons décidé de le soutenir dans ce projet.

Son nouveau port d'attache sera Lanildut, dans le pays des Abers. Et le nouveau terrain de jeu d'Augustin sera la mer d'Iroise, avec la mythique île d'Ouessant et ses courants redoutés : le Fromveur et les déferlantes de l'île Keller. Et bien sûr, l'objectif d'Augustin est de pratiquer une pêche durable ! Grâce à la faible consommation de son bateau, il souhaite réaliser des marées courtes à petit volume de pêche en cherchant uniquement le poisson à l'hameçon.



Ses pratiques majoritaires seront la ligne de traîne et la canne et son poisson sera valorisé en circuits courts. Le projet d'Augustin c'est tout ce qu'on souhaite encourager à Pleine Mer : un jeune qui s'installe et qui souhaite pratiquer des techniques de pêche durables ! Nous avons donc encouragé notre réseau à soutenir Augustin dans ce projet en participant à sa collecte sur Miimosa.
En plus, pour un don de 20€ ou plus, 10% du don était reversé à Pleine Mer : un grand merci à Augustin !

◆ Figure 13 : Augustin, Lanildut (Crédits photo : Pleine Mer)

6. Pleine Mer dans les médias

Comme chaque année, Pleine Mer a réalisé un important travail de communication dans les médias, afin de sensibiliser le grand public à la transition vers une pêche durable. Vous trouverez ci-dessous quelques liens qui reflètent l'ampleur de ce travail.

- Loopsider : Charles se bat aujourd'hui pour faire bouger le monde de la pêche
- 4'33 Magazine : « Björk et Rosalía unies pour défendre la liberté des poissons »
- France 3 : « Avis de tempête sur la pêche en Pays-de-la-Loire »
- Brut : « 6 choses à savoir pour manger du poisson »
- France 3, dimanche en politique : « Pêche bretonne : avis de tempête ? »
- France Info : « Voici les astuces pour consommer du poisson de façon responsable »
- Le Marin : « Pleine Mer enrichit sa carte dédiée à la vente directe de poisson »
- Sud Ouest : « Ciboure : un repas-marché entre terre et mer au fronton »
- Commune de Ciboure : un repas terre et mer avec Idoki et Pleine Mer
- Les Echos : « Exploitation minière des fonds marins : la menace se concrétise »
- Magazine Elle : « peut-on encore manger du poisson ? »
- Reporterre : « Pour préserver la mer, ces bretons pêchent à la ligne »
- Libération : Pêche durable : le prêche en eaux troubles du secrétaire d'Etat à la Mer
- Le Monde : « Après l'incendie de l'Office français de la biodiversité à Brest, le traumatisme des agents et l'angoisse des pêcheurs »
- Backseat (Jean Massiet) : « marins pêcheurs, crise en haute mer »

- Chasse Marée : deux visions de la pêche
- Le Télégramme et Sud-Ouest : « Concilier Pêche et écologie, un défi atteignable et indispensable » (via une dépêche sur Pleine Mer publiée par l'AFP)
- InfoDurable : « Une pêche durable est possible selon Pleine Mer »
- Mediapart « Mobilisation des pêcheurs : décryptage d'une vaste manipulation »
- Reporterre : «La transition écologique de la pêche n'a pas été anticipée»
- Basta Mag : « Le ras-le-bol des pêcheurs bretons, entre baisse des revenus et injonctions écologiques »
- Mediapart : Pêche : une ONG porte plainte contre le secrétaire d'État à la mer pour « propos mensongers »
- Novethic : « Comme le moteur thermique, la pêche au chalut de fond est vouée à disparaître »
- Regain Magazine, focus sur la pêche artisanale avec Breandan Galvin
- Office du tourisme de la Baie de Somme, Office du tourisme de Roscoff, Office du tourisme de Cotentin, Office du tourisme de Boulogne-sur-Mer, Office du tourisme des Landes

7. Structuration de l'association

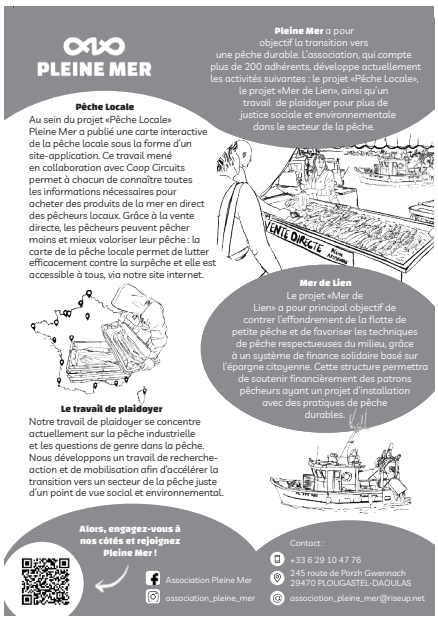
01. Augmentation des effectifs

L'année 2023 a été une année charnière pour Pleine Mer puisque l'association a doublé son effectif en passant d'un unique salarié à 2 salariés. Cette étape majeure dans l'évolution de l'association a été permise par le renouvellement du financement de la fondation Carasso qui nous a permis de recruter une chargée de projet « Pêche Locale », Céline Diais.

Céline est photographe professionnelle, passionnée par les enjeux de la pêche durable. Elle est désormais chargée de coordonner l'ensemble du projet pêche locale : carte interactive de la vente directe, interventions dans les écoles, sensibilisation, levée de fonds, plaidoyer, etc...

02. Amélioration de la communication





◆ Figure 14 et 15 : Sticker et flyer (Conception : Sardine Joyeuse)

En 2023, Pleine Mer s'est dotée d'un nouveau flyer et d'un nouveau sticker afin d'améliorer sa communication lors des événements auxquels participe l'association. Nous remercions Julie Bossard pour ce superbe travail.

8. Les soutiens de l'association

Pleine Mer n'existerait pas sans le généreux soutien de nos adhérents que nous remercions chaleureusement. Pour (ré)-adhérer, n'hésitez pas à cliquer ici.

Chaque année, Pleine Mer compte sur le soutien de plusieurs fondations privées pour mener à bien ces projets. Nous souhaitons remercier du fond du cœur les fondations qui nous ont soutenu lors de l'année 2023 :

- Fondation Carasso
- Fondation Humus
- Collectif 1% pour la Planète et membres du collectif
- Fondation Léa Nature
- Fondation Nature & Découvertes

Vous souhaitez vous aussi soutenir Pleine Mer dans ses activités ? N'hésitez pas à nous contacter via association_pleine_mer@riseup.net

CONCLUSION

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

1. Projet «Pêche Locale»

Le projet pêche locale va se poursuivre en 2024 particulièrement via des interventions dans les écoles au sujet de la pêche durable. Ce travail sera mené par Céline Diais la nouvelle chargée de projet pêche locale. Il nous paraît indispensable de sensibiliser les élèves au sujet de l'alimentation durable en produits de la mer car ils sont les consommateurs de demain.

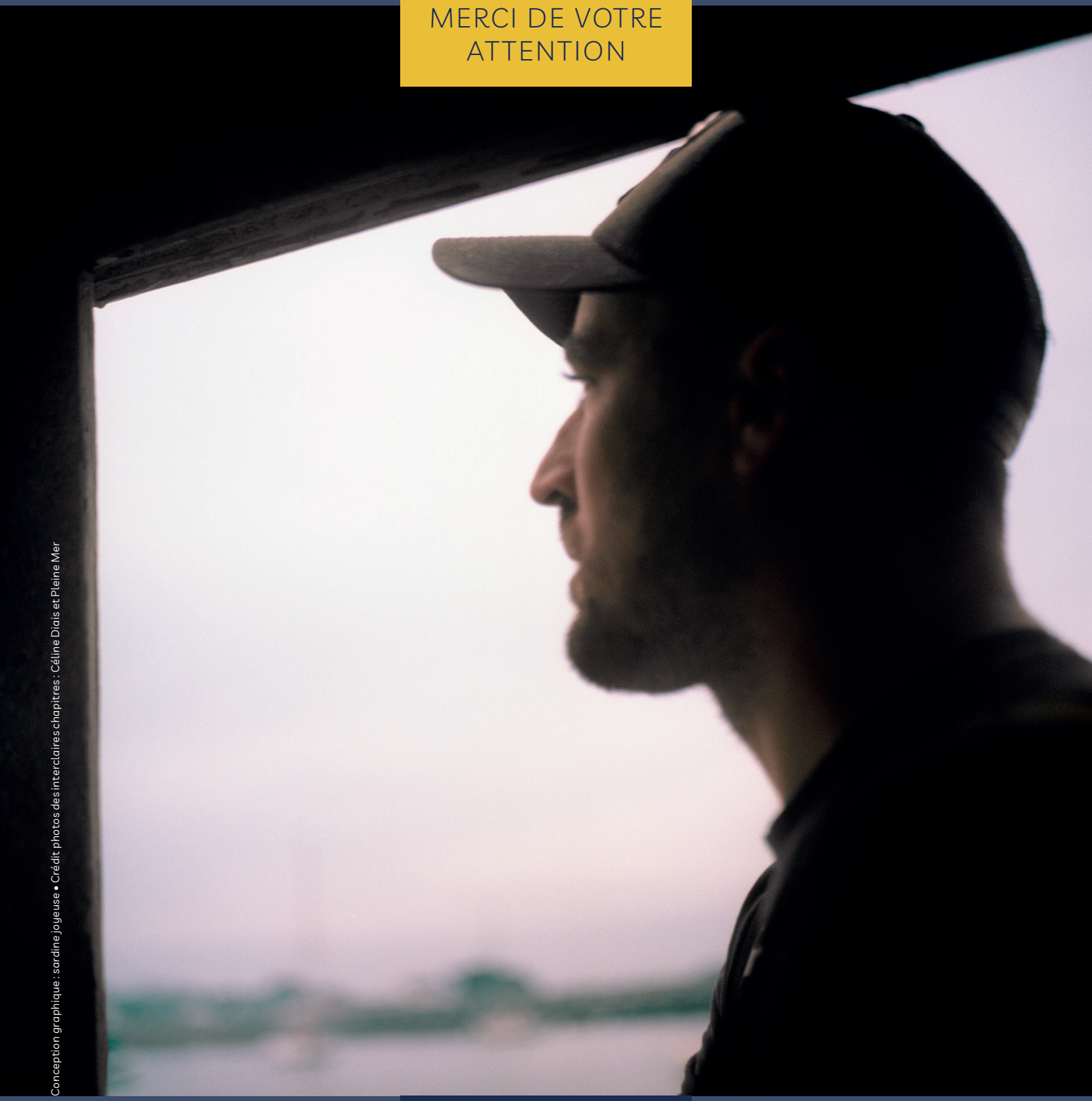
2. Projet «Mer de Liens»

Le projet Mer de Liens va se poursuivre en 2024 avec un renforcement de la collaboration avec Terre de Liens qui aboutira à une levée de fonds. Cette levée de fonds devrait permettre d'investir dans les premiers bateaux à partir du premier semestre 2025 et d'y installer des premiers pêcheurs artisans durables. Nous souhaitons pour cela lever suffisamment de fonds pour recruter un-e chargé-e de projet « Mer de Liens ».

3. Vie de l'association

En 2024 les membres de l'association Pleine Mer s'engagent à continuer leur combat contre les lobbies de la pêche industrielle et en particulier les chalutiers géants et la technique destructrice de la senne démersale. Toutes les opportunités permettant de défendre la transition vers une pêche durable seront saisis par l'association pour continuer à mener à bien son projet associatif.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Conception graphique : sardine joyeuse • Crédit photos des interclaires chapitres : Céline Diais et Pleine Mer

PLEINE MER